



FICHE DE POSTE

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Catégorie C – Temps complet 35/35ème

Missions principales : L'agent assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène de très jeunes enfants. Il prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. Il participe à la communauté éducative et il est chargé de la surveillance des jeunes enfants dans les cantines durant la pause méridienne.

Service	Scolaire
Composition	5 agents (au 01/01/2022)
Supérieur hiérarchique (N+1)	Responsable du service scolaire

Activités principales du poste

1. ACCUEIL DES ENFANTS

- Accueillir, en lien avec l'enseignant, les enfants et les parents ou substituts parentaux
- Identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs des enfants
- Repérer et signaler à l'enseignant les enfants « en détresse »
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires quotidiens

2. AIDE À L'ENFANT

- Aider les enfants dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité et d'hygiène corporelle
- Gérer les conflits entre les enfants

3. SURVEILLANCE

- Veiller à la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire
- Réaliser les petits soins
- Suivre l'état général, repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant
- Alerter les services compétents en cas d'accident

4. ASSISTANCE DE L'ENSEIGNEMENT

- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Fabriquer des éléments éducatifs simples

5. AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

- Aménager et entretenir les locaux et matériaux destinés aux enfants

6. PARTICIPATION AUX PROJETS ÉDUCATIFS

- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées,
- Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins des enfants et de la collectivité dans le cadre du projet pédagogique

Activités secondaires

- Encadrer les enfants avant, au cours ou après le repas lors du temps de restauration scolaire
- Prendre en charge les enfants avant et après le repas et accompagner les enfants pendant le transport scolaire
- Accompagner les enfants à la sieste
- Accompagner l'enseignant aux sorties pédagogiques sur temps scolaire

Compétences Requises

Savoir	Connaître la FPT	
	Connaître le développement de l'enfant à partir de 2 ans (physique, moteur, affectif)	
	Connaître les principes d'hygiène	
	Connaître les techniques de jeux et activités, matériels utilisés par les enfants	
	Connaître la notion d'animation	
	Connaître les règles d'utilisation des produits d'entretien	
Savoir-faire	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens	
	Aider à l'acquisition d'autonomie	
	Assurer la sécurité des enfants, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Savoir-être	Être organisé	
	Être réactif et en capacité de s'adapter	
	Faire preuve de bienveillance (diplomate et aimable)	
	Avoir le sens de l'écoute et de la communication	
	Posséder des qualités de vigilance	

Catégorie de compétences : Savoir : connaissance théorique - Savoir-faire : savoir professionnel et technique – Savoir-être : qualité personnelle

Niveau de compétences requises : Pratique courante : compétence de base - Maîtrise : compétence en autonomie - Expert : compétence « ressource »

Facteurs de pénibilité liée aux risques du travail

- Station debout prolongée, piétinement
- Fatigue posturale (s'accroupir, se baisser...)
- Manipulation de produits d'entretien
- Bruits
- Gestes répétitifs et faux mouvements
- Grande disponibilité

Relations internes / externes

- Contacts permanents avec l'équipe enseignante et les enfants
- Relations quotidiennes avec les parents
- Relations ponctuelles avec les agents de la collectivité
- Sous la responsabilité fonctionnelle du directeur d'établissement sur le temps scolaire

Conditions de travail

- Temps de travail annualisé 1607h
- Poste en journée continue (7h45 - 17h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Horaires réguliers ou décalés suivant les missions (réunions, ménage, préparation à la rentrée)
- Entretien à chaque petites vacances scolaires (2 journées) et vacances d'été (9 jours)

Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications d'organisation et de l'évolution des missions d'AZAY-SUR-CHER.